



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Bureau des inspecteurs
de l'Éducation nationale
de l'enseignement
technique

Martine PASCAL
IEN-ET
De Sciences Biologiques
et Sciences Sociales
Appliquées

Téléphone
04 42 91 70 40
Fax
04 42 91 70 13
Mél.

[martine.pascal2@ac-aix-
marseille.fr](mailto:martine.pascal2@ac-aix-marseille.fr)

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Madame, Monsieur le Professeur
De Sciences et Techniques Médico-Sociales
De Biotechnologies Santé Environnement

Madame, Monsieur le Directeur délégué aux
enseignements professionnels et technologiques

S/c de
Monsieur le Proviseur
Du Lycée Professionnel
De la SEP du Lycée

Madame, Monsieur le Directeur
Du Lycée Professionnel Privé sous contrat

Madame, Monsieur le Formateur
s/c de
Monsieur le Président du GRETA

Aix-en-Provence, le 12 octobre 2016

**OBJET : Modification des documents académiques d'évaluation par
contrôle en cours de formation pour les épreuves U31 et U32 du
Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale des élèves des LP et
LPP et des stagiaires en GRETA
Modification du calendrier des évaluations certificatives du CAP
Agent de Prévention et de Médiation, diplôme intermédiaire**

Lors de la commission d'harmonisation des notes de CCF pour le Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale, nous avons décidé de modifier les grilles d'évaluation académiques. En effet, la rénovation du Bac Pro SPVL tarde à venir et l'accent sur les compétences sera davantage mis pour ces nouvelles grilles.

**1) Les grilles d'évaluation par contrôle en cours de formation pour le
Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale.**

Ces documents sont applicables pour la session 2018. Ils concernent :

- les élèves de Première Bac Pro SPVL pour l'année scolaire 2016-2017 ;
- les élèves de Première et Terminale Bac Pro SPVL pour l'année scolaire 2017-2018 et les suivantes dans l'attente de la rénovation du diplôme.

Nous rappelons que, depuis la session 2016, l'épreuve E.1 Epreuve scientifique et Technique – Sous épreuve A1 : Cadre de l'action professionnelle du baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale :

- est une épreuve ponctuelle, pour tous les candidats scolaires, les candidats des CFA et des GRETA ;
- reste en contrôle en cours de formation pour les candidats de la formation continue en GRETA si la formation Bac Pro SPVL est habilitée au CCF intégral.



1.1 Le dossier d'évaluation :

Il comprend :

- Le relevé des notes de CCF
- Les grilles d'évaluation en centre de formation
- Les grilles d'évaluation en milieu professionnel
- L'attestation de périodes de formation en milieu professionnel

Seules les grilles d'évaluation en centre de formation pour U31 et U32 sont modifiées. Certaines compétences déjà évaluées lors des PFMP ne sont pas reprises volontairement dans ces nouvelles grilles d'évaluation.

2/4

La démarche de projet doit obligatoirement être évaluée en U32 par un questionnement précis.

Conformément à l'arrêté d'examen du Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale du 30 mai 2005 (BOEN n°25 du 30 juin 2005), **l'évaluation lors des PFMP est conduite par le tuteur et un bilan est effectué en fin de PFMP ou après la PFMP.**

Le bilan de PFMP donne lieu à une proposition de note établie conjointement par les formateurs des entreprises d'accueil et un professeur d'enseignement professionnel obligatoirement de la spécialité Sciences et Techniques Médico-Sociales et/ou de la spécialité Biotechnologies option santé environnement. Nous attirons votre attention sur l'importance de solliciter l'auto-évaluation de l'élève ou du stagiaire GRETA au cours du bilan de chaque PFMP évaluée.

1.2 Les consignes pour les sessions à venir :

1.2.1 Le calendrier des PFMP et des évaluations :

Nous rappelons que les 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) du Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale doivent être réparties de la façon suivante :

- six en classe de Seconde : deux fois trois semaines ;
- huit en Première : deux fois quatre semaines ;
- huit en Terminale : deux fois quatre semaines.

Chaque année, les PFMP concerneront chacune les deux champs d'activités choisis par le lycée.

1.2.2 Le dossier d'évaluation du candidat :

Pour constituer le dossier d'évaluation du candidat par contrôle en cours de formation, nous vous demandons :

- de vérifier et faire vérifier par vos collègues, les totaux des notes des grilles d'évaluation ;
- de proposer des notes coefficientées et arrondies au demi-point supérieur ;
- de respecter scrupuleusement l'ordre des documents pour faciliter le travail du centre pilote d'examen ;
- d'utiliser du papier blanc pour les grilles d'évaluation en centre de formation ;
- d'utiliser du papier de couleur pour les grilles d'évaluation en entreprise.

1.2.3 Le dossier d'évaluation d'une classe :

Pour constituer le dossier d'évaluation d'une classe, nous vous demandons de présenter un dossier par élève avec une chemise cartonnée ou non (sans attache) :

- de couleur verte pour la session 2017 ;
- de couleur jaune pour la session 2018 ;
- de couleur bleue pour la session 2019 ;
- de couleur beige pour la session 2020.

afin de préserver l'anonymat des centres de formation lors du jury terminal.



3/4

Cette pochette doit comporter :

- en page de couverture :
 - l'étiquette avec le nom de l'élève et le nom et les coordonnées téléphoniques de l'établissement
 - le nom du professeur référent à contacter ainsi que ses coordonnées téléphoniques au lycée et les noms des professeurs de STMS et de Biotechnologies ayant en charge les classes de Bac Pro SPVL. Ainsi, en cas de problème, le centre pilote peut obtenir auprès des enseignants des informations complémentaires.

- à l'intérieur sur la page de gauche, agraffer la feuille récapitulative des attestations de PFMP ; les dates doivent être complètes avec le jour, le mois et l'année.

- à l'intérieur sur la page de droite, agraffer la fiche de relevé de notes au-dessus des fiches d'évaluation en centre de formation et en entreprise dans l'ordre de la fiche de relevé de notes. Dans le cadre de la validation des PFMP, le centre pilote du département doit être averti des cas d'élèves qui ne sont pas à jour de celles-ci. Il est impératif de signaler, sur un document par centre de formation, les élèves qui n'ont pas le compte requis de PFMP avec :
 - les motifs
 - le nombre de jours de PFMP à récupérer (si tel est le cas) et de ce fait
 - le lieu où les jours doivent être récupérés,
 - la date à laquelle sera remis, au centre pilote, le document officiel tamponné et signé par le tuteur responsable de l'élève attestant que les jours ont bien été récupérés.

1.2.4 La date de remontée des notes de CCF de la classe de Terminale :

Afin que nous soyons informés des notes de CCF, nous vous demandons d'adresser, pour chaque épreuve, les notes moyennes de l'ensemble des classes de Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale de votre établissement et celles de chaque classe avec les écarts (note la plus haute, note la plus basse) avant le 7 juin de chaque session. Cet envoi s'effectue par courriel à martine.pascal2@ac-aix-marseille.fr. Il convient donc de terminer les PFMP pour le 25 mai de chaque session.

1.2.5 Le planning des évaluations par CCF

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir adresser, sous couvert de votre chef d'établissement, le planning des évaluations par CCF en centre de formation et en entreprise de l'année scolaire en cours pour le 15 novembre de chaque session à martine.pascal2@ac-aix-marseille.fr.

1.2.6 Cas des absences

Dans le cas d'une absence à l'une des situations d'évaluation qui n'a pas pu être récupérée. La mention « ABSENT » doit absolument être portée par le professeur sur le document relevé de notes transmis au jury de l'inspection académique.

Nous comptons sur votre vigilance pour remettre au centre pilote de l'académie des dossiers d'évaluation rigoureux et ordonnés. Par avance, nous vous remercions.



4/4

2) Modification du calendrier des évaluations certificatives en Seconde Professionnelle Bac Pro :

Pour alléger la pression certificative, les évaluations de seconde Professionnelle Bac Pro sont supprimées à partir de la rentrée 2016 (cf. circulaire du 29 mars 2016 "Réussir l'entrée en lycée professionnel" § 5 - Alléger la pression certificative sur l'année de seconde pour rendre plus de temps aux apprentissages du jeune).

Dans cette circulaire, il est indiqué que "pour les autres épreuves du diplôme intermédiaire, les corps d'inspection veilleront à ce que **les situations d'évaluation soient organisées en classe de première**".

Dès la rentrée 2016, pour les élèves débutant leur formation en Bac Pro ASSP, le choix des lieux de PFMP est donc à réorganiser :

- Seconde Bac Pro SPVL en 2016-2017 : proposer des PFMP diversifiées dans chacun des champs d'activités mis en œuvre par l'établissement ;
- Première Bac Pro SPVL en 2017-2018 : choisir un lieu de PFMP qui permet d'évaluer l'épreuve EP3 du CAP Agent de Prévention et de Médiation et de mettre en œuvre les compétences C13, C22, C23, C32, C36, C41.

Le calendrier des évaluations certificatives est modifié de la façon suivante, au niveau académique, **pour les élèves débutant leur formation à la rentrée scolaire 2016 :**

- Au cours du semestre 1 de la classe de Première Bac Pro, soit en octobre-novembre-décembre 2017 et années suivantes:
 - o évaluation CCF UP3 : Communication et organisation (en PFMP)
- Au cours de la classe de Première Bac Pro, soit en 2017-2018, et années suivantes :
 - o évaluation CCF UP1 : Accueil Information et Accompagnement (en centre de formation)
 - o évaluation CCF UP2 : Prévention et médiation (en centre de formation)

Pour les élèves qui arrivent en classe de Première Bac Pro dans le cadre d'une passerelle, il n'y a aucun changement : ils ne pourront toujours pas être évalués par contrôle en cours de formation pour le diplôme intermédiaire puisqu'il leur manque une année de formation et pourront, s'ils le souhaitent, se présenter au CAP APM en candidat individuel.

Bien cordialement.

Martine PASCAL
Inspectrice de l'éducation nationale

Bruno ARNOUX
Chargé de mission d'inspection

Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées

- P.J.** Relevé de notes professionnelles CCF Bac Pro SPVL
Récapitulatif d'attestations de PFMP Bac Pro SPVL
Grilles d'évaluation E31 et E32 CCF du Bac Pro SPVL